

Délibération n° 2026-145
Délibération portant sur le budget général : décisions modificatives n°2

Nbre de Conseillers en exercice : 43

Nbre de présents : 32

Nbre de votants : 39

Nbre de procurations : 7

Date de convocation et d'affichage : 01/07/2026

Secrétaire de séance : FÉRE Adrien

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, salle René Labat, de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Madame BENQUET Nathalie, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur CHANCY Thibaut, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame LABARTHE Béatrice, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PÉRIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÉRE Adrien, Madame MOLEIRO Delphine, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur PLAS Stephan, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOULAGE Nathalie, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent, Monsieur LOUBÈRE Vincent, Madame SÉGAUT Céline.

Procurations : Madame GODFROY Stéphanie donne procuration à Madame AUBERT Roseline, Madame PINCÉ Laure donne procuration à Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame CHERON Lénaïc donne procuration à Madame NADAU Marie-Françoise, Madame GALVEZ Johanna donne procuration à Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur CAZCARRA Grégoire donne procuration à Monsieur RODRIGUEZ David, Monsieur LAINÉ Fabien donne procuration à Madame SOULAGE Nathalie, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie donne procuration à Madame FANARI Jacqueline.

Excusés et Absents : Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Madame CHERON Lénaïc, Madame GALVEZ Johanna, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Monsieur LAINÉ Fabien, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : 39

Pour : 39

Contre :

Blanc :

Abstention :

Rapporteur : Monsieur Philippe AUVIEUX

1. L'opération 2203 - Pôle aéronautique - fait l'objet d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP). Une optimisation du planning de construction amène à prévoir plus de consommations de crédit en 2026, en déduction de celle à prévoir pour l'année 2027. Il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section d'investissement					
dépenses			recettes		
2317 - op 2203	Pôle aéronautique	220 000,00 €			
2317- op 2606	PCN Biscarrosse Golf	- 220 000,00 €			
Total des dépenses		- €	Total des recettes		- €

2. L'opération 2505 - VN Rue Lamartine - Parentis - relative aux études inscrites au budget 2026 pour 60 000 € ne sera pas réalisée.

L'opération 0404 - aire accueil GDV Biscarrosse - nécessite un abondement de 15 000 € en raison de travaux supplémentaires (plateforme en cailloux et merlon à l'entrée).

L'opération 2612 - VN Aménagement Rue de Mouliès - Parentis - afin de permettre la réalisation d'études concernant la rue de Mouliès, il est proposé de créer cette nouvelle opération et de l'abonder de 45 000 €.

Il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section d'investissement					
dépenses			recettes		
2317 - op 2505	VN Rue Lamartine - Parentis	- 60 000,00 €			
2317 - op 0404	Aire accueil GDV - Biscarrosse	15 000,00 €			
2317 - op 2612	VN Aménagement Rue de Mouliès - Parentis	45 000,00 €			
Total des dépenses		- €	Total des recettes		- €

3. L'opération 2507 – VN Rue du Vieux Bourg - Ychoux - nécessite un abondement des crédits d'un montant de 30 000 €, en raison de travaux supplémentaires concernant l'aménagement de l'éclairage public, Rue du Vieux Bourg. Il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section d'investissement					
dépenses			recettes		
2041582 op. 2507	VN Rue du Vieux Bourg - Ychoux	30 000,00 €			
2317- op 2606	PCN Biscarrosse Golf	- 30 000,00 €			
Total des dépenses		- €	Total des recettes		- €

4. L'opération 458122 - Rond-point Nord - Biscarrosse - opération sous mandat entre la communauté de communes des Grands Lacs et la commune de Biscarrosse, nécessite un abondement de 88 000 € en raison des travaux supplémentaires à réaliser pour s'adapter à la modification du trait de côte.

Ces travaux n'étant pas prévus au budget primitif, il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section d'investissement					
dépenses			recettes		
458122	Rond-point Nord - Biscarrosse	88 000,00 €	458222	Rond-point Nord - Biscarrosse	88 000,00 €
Total des dépenses		88 000,00 €	Total des recettes		88 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De voter la décision modificative n°2 du budget général
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécourts citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme, le 07 juillet 2026

Secrétaire de séance

Adrien FÉRE



La Présidente,

Hélène LARREZE



Affiché à Parentis-en-Born, le :

16/07/26